

LES MATRUQUES

Je suis heureux de vous accueillir dans le massif des Matruques, lande communale composée de quatre cent hectares de forêts.

Nous nous trouvons au cœur d'une zone touchée par les caprices les plus violents que nous impose parfois la nature, sans que personne n'y soit trop sensible.

Songez plutôt que ce massif a d'abord subi les grands incendies de 1945 à 1952 qui l'ont entièrement détruit. A cette époque, on voyait le clocher de SALAUNES depuis SAINT RAPHAËL. Il a été reconstitué à grand-peine avec des semences de pins portugais, assez fragiles au gel sous nos climats. Ce massif ne sera jamais très rentable ni très stable.

Les arbres venus, le 31 mars 1990, un incendie criminel met à mal 6000 hectares de forêts dont 40 sur ce massif. La limite atteinte par l'incendie sur notre commune est là à quelques hectomètres, près de l'arboretum.

En 1999, ce sont les 200 hectares de grands pins que nous avons sauvés du feu qui vont tomber sous la tempête.

Malgré tous ces traumatismes et parce que la vie d'un arbre le mérite, même si cela peu paraître à certains dérisoire, j'ai continué sans faiblir à croire en ce massif et fait en sorte qu'il revive.

Qu'avons-nous fait ?

Les travaux ont consisté à mettre en place une biodiversité affirmée sur la totalité de nos massifs, soit 600 hectares.

En 2006, ce sont 150 000 € et en 2007 60 000 € soit 210 000 € qui ont été investis en deux ans.

Nous notons également que les nouveaux fuseaux proposés du Grand Contournement Autoroutier Ouest de Bordeaux passent en plus sur les communs de PUY BACQUEY et du MISSAU d'ARSAC où, là aussi, 100 000 € ont été investis en 2005.

On peut dire en faisant court que l'EUROPE, l'ETAT veulent détruire ce qu'ils viennent d'aider à reconstituer.

Pour le site des MATRUQUES, nous avons planté plus de 10 000 arbres, chênes pédonculés, châtaigner et bouleaux pour l'essentiel. La superficie concernée est de 33 hectares de biodiversité plantée, soit 16,5%.

A cette action s'ajoutent les prairies de landes naturelles humides sur les parcelles 9, 10 et 11 sur 10 hectares.

Pour conforter cet ensemble, nous avons bénéficié de la reconquête naturelle des lagunes (vestiges des lentilles glacières) sur près de 8 hectares, en partenariat avec la commune de SALAUNES.

Pour couronner le tout, un arboretum de plus d'un hectare a été planté de VINGT essences différentes, toutes endémiques du PAYS MEDOC. Neuf variétés de chênes, des poiriers, des pommiers, des cerisiers à grappes, des aulnes glutineux, des sorbiers, des tilleuls, des ormes, des érables, des arbusiers, des rhododendrons etc. ont été mis en place par les enfants des écoles.

La biodiversité porte ainsi sur près de 50 hectares, soit 25% de la surface en reconstitution sur ce massif. Nous l'avons favorisé au mieux et il en est de même sur les autres massifs communaux.

Mais, ne croyez surtout pas que cela s'est fait tout seul. Il y a peu, votre serviteur était complètement isolé dans cette stratégie. Lorsque, chargé par Yves LECAUDEY d'élaborer la charte forestière du PAYS MEDOC, j'ai commencé à développer ces thèmes, je me suis fait littéralement agresser par le monde sylvicole, certaines personnes allant jusqu'à dire que je voulais imposer une forêt de merisiers en MEDOC.

Il m'aura fallu convaincre que je ne céderais pas. Tout d'abord les services de l'ONF, la DDAF et les autres tenants de la reconstitution forestière ont progressivement compris pour en arriver là. Depuis, d'autres ont suivi et c'est tant mieux. Mais nulle part en Médoc la biodiversité n'a été aussi affirmée que dans notre commune où tous les massifs ont été reconstitués de cette façon.

Retrouver la base de notre forêt perdue par la politique du « tout pin » est la seule opportunité que nous a donné la tempête. Il faut en profiter, le plan chablis le permet.

Ce faisant, je pense que très vite nous verrons ou reverrons en ces lieux les circaètes JEAN LEBLANC, les Courlis cendrés, les bécassines et autres espèces de la faune qui composaient la base de nos landes. La flore aussi doit reconquérir des espaces perdus partout mais essentiellement autour des lagunes.

Il me faut ajouter que cette surface fait partie d'un secteur LPO de plus de 3 000 ha où, depuis des années, le suivi est constant. Suffira-t-il à la protection de ce milieu riche mais inconnu du plus grand nombre. Rien ne permet de l'affirmer.

L'espace forêt est toujours présent dans notre environnement, mais on ne le voit vraiment que quand il brûle.

Pour en terminer, je vous dirais qu'il n'est pas nécessaire de me demander ma position sur les nouveaux fuseaux du GCAB car je les trouve illégaux. Toute proposition éventuelle devrait désormais être envisagée dans les neuf fuseaux primaires. Les changements de tracés et la création de fuseaux bis inqualifiables, voulus par l'état sous la pression de certains élus et groupuscules, ne sont pas tolérables. Nous les combattons et les combattrons de toutes nos forces.

Le manque de courage et l'irresponsabilité de quelques uns font que cet espace remarquable est effectivement en danger. C'est la motivation suprême qui me donne encore le courage de le protéger aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous de m'avoir écouté.